
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 19 DEC 2018

N° 018-0735 / MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats des concours professionnel de recrutement de chirurgiens-dentistes généralistes pour des formations spécialisées de la session 2018 sont déclarés infructueux pour les spécialités suivantes:

- Chirurgie buccale et odontologique
- Odontologie prothétique
- Biomatériaux en odontologie
- Odontologie pédiatrique

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE